

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 56 (1905)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Communications

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

malgré les nombreux cadavres des arbres tombés sous le coup des ans, nous ne nous sentons pas dans le domaine de la mort et la forêt ne nous paraît pas marcher à sa fin.

Car partout, jaillissant du sol et des débris des arbres abattus, de nouvelles générations se lèvent et au lieu de nous apparaître dans leur contraste habituel, les images de la vie et de la mort, se mélangent et finissent par se confondre.

La forêt vierge dans son ensemble nous montre une association de plantes, vigoureuse, saine et par conséquent, viable. — Elle nous offre un des spectacles naturels des plus imposants et celui qui a pénétré sous son ombrage mystérieux, en remporte un souvenir inoubliable.



## Communications.

### L'épicéa en verge du Kalteneggwald.

(*Picea excelsa lusus virgata*)

Dans un article paru précédemment dans le Journal, nous avons rappelé la grande faculté d'adaptation de l'épicéa, la souplesse remarquable de son tempérament se manifestant par de nombreux changements dans sa forme qui ont donné naissance à des races diverses.<sup>1</sup>

Si semblables que paraissent à première vue les épicéas qui constituent nos peuplements, il n'y en a en somme pas deux absolument identiques.

Cependant, parmi les nombreuses formes et variétés qu'offre l'espèce, on peut reconnaître certains types. Quant aux nombreux individus dissemblables, il s'agit de distinguer les variétés provenant de variations d'ordre interne, inhérentes à l'individu, des formes stationnelles ou autres causées par des facteurs biologiques ou accidentels.

Les naturalistes distinguent assez généralement trois types principaux de variations: les variétés, les variétés aberratives, les formes.

C'est au second type que se rattache la forme pauvrement ramifiée, le *Picea excelsa lusus virgata*, la *Schlangenfichte*, que nous pourrions appeler l'épicéa en verge, reproduit en tête de ce numéro, d'après un communiqué de M. le Dr. Fankhauser.<sup>2</sup>

Rappelons que l'on comprend sous le nom de variété aberrative (*lusus*, *Spielarten*), l'ensemble des individus qui diffèrent des autres

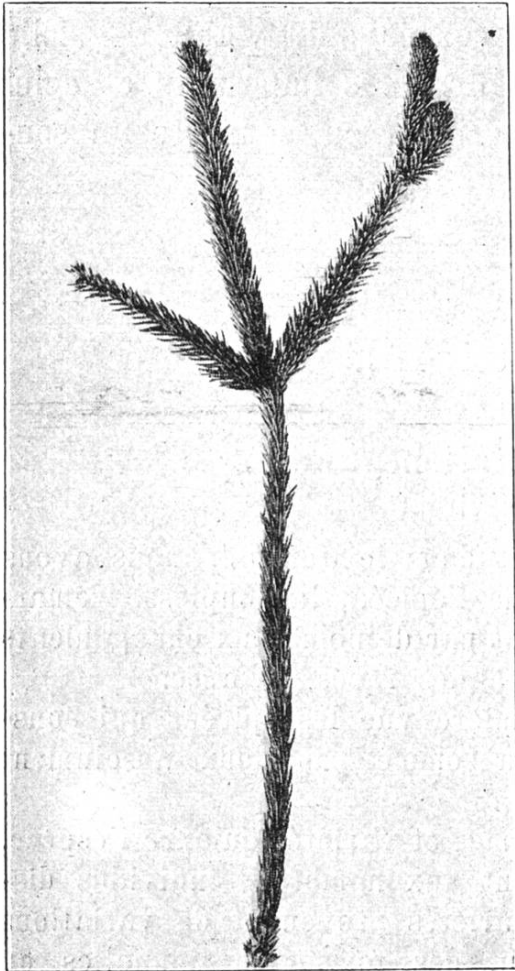
<sup>1</sup> Vide Journal forestier suisse, avril 1903.

<sup>2</sup> Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen 1904, Nr. 14: „Die Schlangenfichte im Kalteneggwald“.

individus de la même espèce par des caractères transmissibles (?), mais qui apparaissent en petit nombre, disséminés en des localités souvent très éloignées et qui, dans la règle ne sont pas réunis par des formes de passage.

Cette variation se manifeste sur des individus très distants les uns des autres (pour ainsi dire par sauts), prenant naissance dans la graine ou dans un bourgeon.

Voici les quelques renseignements que nous tirons de la communication mentionnée.



Branche de l'épicéa en verge.

L'épicéa en question se trouve dans la forêt domaniale bernoise du Kaltenegg, à l'altitude de 680 m; le terrain (grès coquiller) fait partie de la région des collines qui descend de l'Emmenthal vers la Haute-Ar-govie. Le peuplement âgé de 16 à 17 ans a été obtenu par plantation d'un mélange d'épicéas, de sapins et de quelques mélèzes et pins weymouth; il a été éclairci dernièrement et c'est alors qu'on a découvert l'individu dont nous parlons ici. Mesuré l'année dernière, il avait une hauteur de 7 m 25 et une circonférence de 16 cm à hauteur de poitrine; l'accroissement moyen en hauteur est de 45 cm, ce qui pour une forme pauvrement ramifiée est certainement beaucoup; la pousse terminale a même atteint 70 cm. La hauteur totale n'est guère inférieure à celle des autres épicéas, ce qu'il faut attribuer au développement considérable des aiguilles qui mesurent parfois 24 mm de long.

Les branches sont tantôt verticillées, tantôt insérées entre deux et, alors même que certaines branches intermédiaires se sont plus fortement développées que celles des verticilles, ces derniers sont facilement reconnaissables du haut en bas de la plante. Ce qui constitue le caractère particulier de cet épicéa, c'est le manque presque absolu de branches latérales.

Il ne s'agit pas ici d'une forme stationnelle, puisque les sujets voisins se développent normalement. Quelle peut donc être la cause de cette variation? C'est l'affaire des botanistes de l'établir; quant à l'auteur de ce communiqué, il se contente de noter une observation personnelle qui pourra peut-être aider à la solution du problème.

Nous voulons parler de l'apparition tardive et en tout cas très irrégulière des jeunes pousses. Le 25 juin 1903, il n'y avait encore que quelques branches de la partie supérieure de la couronne dont les bourgeons s'étaient développés, alors qu'on ne voyait pour ainsi dire pas une seule pousse, sur la plupart des branches inférieures. La même observation a été faite sur un épicéa, un peu moins typique, il est vrai, de la forêt de Junkholz près de Schönbühl (Berne).

Cette forme de l'épicéa a du reste un aussi grand nombre de bourgeons qu'un autre épicéa; mais un petit nombre seulement de ceux-ci se développent normalement. Il doit donc exister une cause quelconque venant ralentir et pour ainsi dire paralyser leur accroissement. Cette influence se fera surtout sentir sur les bourgeons latéraux, alors que les bourgeons terminaux des branches et du sommet, doués d'une plus grande énergie vitale, donneront naissance à des pousses mieux développées. La plupart des branches s'accroissent donc par leurs bourgeons terminaux, c'est-à-dire dans le sens de l'axe. Mais cette influence déprimante peut aussi s'exercer sur les bourgeons terminaux, ainsi que le prouvent certains verticilles.

Elle résulte aussi du fait signalé plus haut, l'épanouissement successif des bourgeons qui fait que certains d'entre eux se développent beaucoup plus tardivement que les autres.



### Incendies de forêts à la Joux-Verte.

La grande période de sécheresse dont nous avons été gratifiés en juillet et août derniers devait faire craindre l'apparition de quelques incendies de forêts. Ce fut, en effet, le cas à quelques endroits. Les dommages causés de ce chef ont été plus considérables qu'à l'ordinaire. Les journaux ont relaté les détails d'un vaste incendie qui a détruit une grande partie de l'immense forêt de Fontainebleau, en France. Et nul doute que les forêts des Maures, de l'Esterel et d'Algérie n'aient payé, en 1904, un tribut plus lourd encore que de coutume à cet élément destructeur. Chacun a encore présent à la mémoire ce curieux incendie du grand marais près d'Anet, qui a duré plusieurs semaines et qui a consumé les couches de tourbe jusqu'à 3 m de profondeur.

Les forêts suisses ne semblent pas avoir souffert outre mesure. Le 14 août, un incendie allumé par l'allumette d'un imprudent promeneur, dans la forêt de la Mollie au Geai, à la ville de Lausanne, réduisit à néant, sur 60 ares, une plantation de 14 ans. Organisés de suite, les travaux d'extinction furent efficaces, grâce à la proximité du Talent. Si le feu avait atteint, à 50 m. de là, un peuplement exploitable d'épicéas, c'eût été un vrai désastre.

Nous voudrions nous arrêter plus longuement sur un cas que nous avons pu observer directement et qui, pour diverses raisons, présente

quelque intérêt. C'est l'incendie qui a sévi dans la forêt cantonale de la Joux-Verte, à mi-pente de l'Adroit (rive droite de l'Eau-Froide). Le même endroit avait déjà été ravagé abominablement par deux ouragans consécutifs, en 1896 et 1897. Plus de 5000 m cubes de bois avaient été couchés à terre et sur une étendue de plus de 20 ha, en pente très rapide, le sol avait été mis à nu. Les bostryches avaient décimé les quelques survivants de ce désastre. Et voilà qu'une nouvelle calamité vient s'acharner sur ce coin de terre si éprouvé. Ajoutons bien vite que, cette fois, le dommage, ne comprenant qu'une petite surface, n'est pas très considérable.

Le 8 août donc, par une chaleur sénégalienne, le feu éclate dans un endroit écarté, allumé sans doute par une personne faisant la cueillette des framboises. On ne s'en aperçut que le lendemain. Le temps, heureusement, était au calme plat et les progrès du feu ont été lents. Les ouvriers chargés de l'éteindre en arrivent facilement à bout, en battant les herbes et la mousse avec des perches. Le 11 et le 12, le garde qui est retourné sur les lieux constate que tout est éteint. Et pourtant, le 13, on aperçoit encore de la fumée. Une équipe d'ouvriers dirigée par le garde s'y rend à nouveau et lutte avec pelles et pioches; elle arrose avec de l'eau transportée péniblement depuis l'Eau-Froide. Le soir, tout semblait de nouveau complètement éteint. Le 17 et le 18, nouvelles éruptions de fumée. Le 20, une légère pluie, tombée le matin, semblait devoir y mettre fin, une bonne fois pour toutes. Mais, ça recommence dans l'après-midi et continue sans interruption jusqu'au 23 août. Seule, une forte pluie put en avoir raison. — L'incendie avait duré 16 jours et tous les travaux tentés s'étaient montrés impuissants à l'arrêter. On s'expliquera la chose quand on saura qu'à cet endroit le sous-sol calcaire est profondément fissuré et que le sol est recouvert de nombreux blocs de toutes dimensions. Une assez mince couche de terre noire le recouvre, fortement mélangée de brindilles et de bois secs; par places, cette terre se faufile entre les blocs jusqu'à 1,50 m de profondeur. Desséchée par six semaines de sécheresse ininterrompue, elle flambait comme de l'amadou et propageait le feu souterrainement. On croyait en avoir fini à un endroit et voilà que ça reprenait de plus belle quelque 4 ou 5 mètres plus loin, comme si un mauvais génie s'en était mêlé. Les racines des épicéas et sapins ont contribué beaucoup aussi à cette propagation souterraine.

La place incendiée mesure environ 50 ares; c'est une longue bande d'environ 25 m de largeur moyenne et courant suivant la pente. Septante plantes de grande taille ont été atteintes plus ou moins gravement et devront être abattues. Et après, il ne restera rien sur ce sol, car de la terre arable, il n'y a plus trace; ce n'est partout que la roche à nu, plaquée de blocs non moins dépouillés de tout. Un triste tableau, vraiment! Que d'années il faudra pour reconstituer tout ce que le lent travail des siècles avait accumulé là de débris végétaux et qui a si complètement disparu. Le lichen recommencera son modeste



travail de pionnier; quand il aura conquis son domaine sur la roche, les mousses, les fougères viendront à la rescousse, puis, suivront les laïches, les graminées prolifiques et tout le troupeau — si précieux ici — des soi-disant mauvaises herbes. Les chèvres-feuilles, le sureau à grappes, d'autres arbrisseaux encore y risqueront leurs graines, et enfin — dominateurs de toute cette minuscule végétation — ce seront le pin et l'épicéa qui auront regagné leur place. Mais que de patience jusqu'au terme final de cette lente synthèse de la forêt. Il y en aura pour quelques générations.

Nous avons vu que les racines des épicéas et du sapin ont largement contribué à propager le fléau; celles du hêtre ont agi plutôt comme isolant et nous voyons ce curieux fait que presque tous les hêtres compris dans la place incendiée sont restés indemnes. De même, vraies oasis dans le désert, des bouquets de recrû naturel d'épicéas s'en tirent sains et saufs. Parmi les grands épicéas et sapins, dont tous, sans exception, ont les racines calcinées, ceux qui étaient atteints de pourriture ou que défiguraient le chaudron, ont grillé jusqu'au sommet; les plantes saines, par contre, ne portent aucune marque du feu dans leur partie supérieure.

Nous avons dit déjà que pendant toute la durée de cet incendie, le vent est resté au calme. Une vraie chance, car par un vent même modéré, c'eût été un désastre. Qu'on se souvienne du grand incendie qui, en juin 1762, détruisit environ 70 ha (200 „arpents“) de forêts dans la même région. Nous possédons sur ce sinistre un rapport circonstancié, dû à la plume du grand *de Haller*, alors directeur des salines de leurs Excellences de Berne, à Roche. Le Journal forestier de 1859 a même eu la bonne fortune de pouvoir le publier intégralement. Ce volume devant être introuvable pour la plus grande partie des lecteurs du Journal, nous pensons les intéresser en reproduisant ici les extraits qui suivent:

L'incendie fut allumé, le 2 juin 1762, par un homme pauvre qui, avec ses deux enfants, s'était rendu au Mont d'Arvel pour y faire provision de bois. Il y avait passé la nuit, „selon la très mauvaise coutume des campagnards“, ajoutait l'illustre représentant de l'autorité, et il avait allumé un feu. Bien qu'il assurât l'avoir soigneusement éteint, au matin, il vit lui-même, le même jour, le feu gagner les buissons et les arbres; il devait s'être conservé et propagé sous la mousse. Six hommes montés en hâte au secours restèrent impuissants à se rendre maîtres du feu. Les autorités locales de Villeneuve, Noville et Rennaz n'ayant pris aucune mesure pour l'éteindre, de Haller ordonna le nécessaire deux jours après. Deux forts détachements levés à Aigle et Vevey furent envoyés sur les lieux. Le 5, tout ce monde redescendit, le directeur de la manœuvre assurant que tout était éteint. Mais alors, tout comme cette année-ci, il en était bien loin que tout fut fini: déjà le 5, au soir, le feu reprit avec violence par un fort vent qui s'était levé. Il était si intense qu'il calcina des rochers qu'il entourait. Un vent cons-

tant le poussait du côté de Roche. „Je dus alors avoir recours aux moyens les plus énergiques et, comme il n'y avait aucun espoir de parvenir à éteindre un incendie aussi considérable, il fallut ouvrir de grandes tranchées au travers des forêts, pour cerner le feu et l'empêcher de s'étendre davantage; mais cela exigea l'emploi d'un grand nombre de bras.“ Le baillage de Vevey envoya 100 hommes, les Ormonts 90, Ollon 70. On réunit ainsi, pour la nuit et pour la journée du 6, 400 à 500 hommes autour du foyer de l'incendie.

„Monsieur le Baillif de Vevey voulut bien me laisser la direction de tous les travaux. Il y avait à la fois un bon nombre de travaux à entreprendre. Sur la limite occidentale du foyer de l'incendie, je fis pratiquer une grande tranchée, depuis la crête de la montagne jusqu'à l'Eau-Froide et jeter tous les bois qu'on y coupait dans le précipice au fond duquel coule ce torrent. Du côté du levant, il fallut achever de dénuder les rochers, déjà bien découverts, au moyen d'un abattis prolongé jusqu'à l'Eau-Froide. Au moyen de l'interruption qui en résulta dans le peuplement, la forêt de la Mauvaise Joux-Verte, appartenant à LL. EE., fut mise à l'abri du feu.

De tous côtés, l'instruction consistait: à dénuder le sol de la mousse qui le couvrait et qui prenait si aisément feu. En divers lieux, on devait mettre à nu le rocher, en enlevant la terre dont il était couvert. Au Mont d'Arvel, je désignai deux grands châbles (dévaloirs) qui s'étendent depuis la crête de la montagne jusque dans la vallée et même jusqu'à l'Eau-Froide, non loin de Villeneuve, pour servir de tranchées naturelles; je les fis élargir dans leurs parties trop étroites en coupant quelques arbres de la lisière; on les nettoya en enlevant le bois qui y croissait çà et là.

Le feu se trouvait renfermé entre ces châbles; il était aussi coupé à l'occident de Roche, dont il s'était approché assez près, presque jusqu'à Soquenil; du côté du levant, il était cerné dans la région de la Tinière et pour surveiller la marche du feu, des sentinelles furent placées près de la grange des Tilleuls, d'où l'on peut le mieux embrasser l'ensemble du Mont d'Arvel. D'après les mesures prises, cinq postes furent établis dans la montagne. L'un, le plus important et le plus fort, se trouvait sur les crêtes; un autre dans la gorge de la Golettaz; celui-ci était chargé d'empêcher la propagation du feu, que menaçaient de rallumer les tisons embrasés qui tombaient à chaque instant du haut des crêtes dans ce petit vallon.

Je me faisais présenter ici, à Roche, tous les hommes à leur arrivée et à leur départ. Je leur donnais leurs ordres par écrit.

Il n'était que trop à craindre que le feu ne se communiquât à Traversin et que, de là, des arbres ne vinssent à tomber du haut des rochers sur Roche; or, comme LL. EE. avaient ici de précieux magasins remplis de 12,000 quintaux de sel, je fis amener des pompes à incendie de Vevey et de La Tour et préparer celles d'Aigle et de Villeneuve pour chercher, à tout événement, à empêcher autant que possible la propagation du feu en deça de l'Eau-Froide.

Ce fut de cette manière qu'on se mit à l'œuvre, au nom de Dieu, dimanche matin 6 courant. On fit aussi descendre des hommes, au moyen de cordages, du haut des rochers, pour éteindre avec de l'eau, ou pour les abattre à la cognée, des sapins enflammés qui se trouvaient sur les flancs du précipice.

Cet horrible incendie diminua depuis le 6 juin; cependant il continua pendant toute la semaine et jusqu'au 14, sans interruption, tantôt là, en attaquant quelques arbres, qu'on avait soin d'abattre pour que le feu ne se propageât pas tout autour. A partir du 7, j'avais réduit le nombre des travailleurs de moitié.

Vendredi 11, il plut un peu; la pluie devint plus forte le 12 et le 14. Je m'assurai, le 16 juin, au moyen d'une patrouille, qui trouva tout en bon ordre, que depuis le 14, jour où le dernier feu avait été éteint, il ne s'était rallumé nulle part.

L'incendie avait duré en tout 12 jours. Au bout de 16 jours, je pus enfin libérer les populations du service des postes et des patrouilles. Partout elles avaient fait preuve de la meilleure volonté et beaucoup firent preuve d'un courage remarquable et de fidélité. Personne n'a péri, quoique plusieurs hommes aient été blessés et brûlés, cependant pas d'une manière grave.

Dans le même temps et au plus fort de nos inquiétudes, une forêt brûla entre Eslex et Morcles. Un autre incendie éclata, à la même époque, dans les forêts au-dessus de Mura, dans le Valais, ainsi que dans celles du Val-d'Eneindaz, aussi dans le Valais.

Dimanche 13, je fis lire dans toutes les églises du gouvernement d'Aigle, un mandat renouvelant les anciennes défenses de faire du feu dans les forêts, ainsi que celle de l'usage imprudent de la pipe."

*H. Badoux.*



### **L'article 10 de l'ordonnance d'exécution.**

L'article 10 de l'ordonnance fédérale du 13 mars 1903, dont la revision avait été décidée par arrêté du 24 juin 1904 pour donner satisfaction aux oppositions formulées contre lui, a reçu la teneur suivante, qui sera, espérons-le, définitive:

„Il est interdit de délivrer sur pied le bois de répartition (gaubes). Le martelage doit être fait par les soins de l'administration forestière. L'abattage, le façonnage et le transport des bois jusqu'aux chemins de vidange s'exécuteront sous la direction et la surveillance de l'administration forestière, soit en régie, soit par un entrepreneur à qui ils auront été adjugés à forfait, soit enfin par les ayants droit travaillant en commun ou réunis par groupes.

„On dressera, après cubage, un état des bois exploités.

„Le Conseil fédéral peut, en tenant compte de circonstances par-



ticulières, autoriser les cantons qui en feront la demande à déroger exceptionnellement aux prescriptions ci-dessus."

Cet article entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1905.

Son apparition clôturera, nous osons le croire, l'ère des discussions qui d'ailleurs n'ont pas été vaines et ont tourné plutôt à la confusion de l'opposition. En effet, aujourd'hui, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le mot d'ordre en sylviculture est: „La forêt aux forestiers!“ Les forêts et leurs propriétaires n'en peuvent que bénéficier! P.

*Note de la Rédaction.* Quelques uns de nos lecteurs se demanderont sans doute comme nous, ce que signifie ce terme de „gaube“ mis entre parenthèses dans le texte français.

Supposant qu'il s'agissait d'une expression utilisée dans le Jura bernois et provenant de l'allemand „geben“ (donner, répartir), nous nous sommes adressé au M<sup>r</sup> Frey, inspecteur des forêts, dont nous recevons la réponse suivante:

„..... Vous avez parfaitement raison. On dit les *gaubes*, dans le Jura bernois pour les bois ou lots répartis aux ayants-droit; dans le district de Laufon (allemand) et Bâle-Campagne on dit *Gaben* ou *Gabenholz*, en dialecte „Gobe“.

C'est sans doute de ce voisinage que vient le mot „gaube“ .....“  
Voilà donc un point éclairci.



## Chronique forestière.

### Cantons.

**Berne.** Le 23 décembre écoulé les Forestiers bernois ont célébré dans l'intimité d'un banquet le 50<sup>me</sup> anniversaire de service de M. Ch. Stauffer, inspecteur en chef de l'Oberland. Dans une courte cérémonie officielle précédant le dîner, M. de Wattenwyl, directeur cantonal des forêts, avait remis au vieux serviteur de l'Etat un cadeau du conseil d'Etat, consistant en une somme d'argent assez rondelette et lui avait exprimé la gratitude du gouvernement pour les services rendus. Les Inspecteurs bernois ont ajouté, pour leur part, cent bouteilles de vin d'honneur.

M. Ch. Stauffer est né en 1827 et depuis 1854 il a fonctionné comme inspecteur forestier dans son canton d'origine. Il fut l'un des premiers qui s'occupèrent chez nous de la correction des torrents et des reboisements en haute montagne. Depuis 1884 il est inspecteur en chef de l'Oberland.

Au banquet servi dans une salle décorée de verdure du Ratskeller, d'excellentes paroles de sympathie furent prononcées, entre autres par MM. Coaz, Frey, Balsiger, sans oublier l'adresse humoristique de M. Rissold, dont la verve satyrique n'est jamais en défaut.